30.09.2022 – 12:00 Uhr

Communiqué de presse: Interdiction d'importer des cuisses de grenouilles – la Protection Suisse des Animaux PSA soutient la revendication politique

La Suisse importe environ 65 tonnes de cuisses de grenouilles et de grenouilles vivantes chaque année. Des centaines de millions de grenouilles sont tuées dans d'atroces souffrances chaque année dans le monde. La plupart du temps, seules leurs cuisses sont mangées, le reste est jeté. La Protection Suisse des Animaux PSA soutient la revendication de la conseillère nationale Meret Schneider (Verts/ZH) d'interdire l'importation en Suisse de cuisses de grenouilles et de grenouilles vivantes destinées à l'alimentation.

Du point de vue de la protection des animaux, manger des cuisses de grenouilles est un «plaisir» condamnable. Les pattes sont généralement découpées sur les grenouilles encore vivantes. Les animaux saignent à mort dans de grandes douleurs tout en restant pleinement conscients. Il n'existe pas de normes internationales pour le prélèvement, la détention et la mise à mort des amphibiens respectueux des animaux. Il n'y a pas non plus de certification susceptible de prouver une production acceptable – d'autant plus que les sites de production ne sont souvent même pas connus. «L'importation de ²mets fins² obtenus avec cruauté envers les animaux doit enfin prendre fin», déclare Nicole Ruch, présidente de la Protection Suisse des Animaux.

Conséquences néfastes pour l'homme, les animaux et l'environnement

À la problématique de protection des animaux s'ajoutent des risques sérieux de protection de la nature et des espèces. Le prélèvement massif des grenouilles insectivores entraîne une augmentation incontrôlée des insectes nuisibles en milieu agricole, nécessitant l'utilisation de pesticides toxiques aux conséquences néfastes pour l'homme, les animaux et l'environnement. Une étude récente montre que certaines espèces de grenouilles vertes en Turquie sont menacées d'extinction d'ici dix ans si leurs populations continuent d'être surexploitées.

Le Conseil fédéral a le pouvoir de décider

En Suisse, toutes les grenouilles indigènes sont protégées, mais l'importation de grenouilles vivantes pour la consommation ou de cuisses de grenouilles est légale. La Suisse importe environ 65 tonnes de cuisses de grenouilles et de grenouilles vivantes chaque année. La conseillère nationale Meret Schneider (Verts/ZH) propose une motion pour mettre fin à cette cruauté envers les animaux. Elle demande au Conseil fédéral d'interdire l'importation en Suisse de cuisses de grenouilles et de grenouilles vivantes destinées à l'alimentation. Selon la loi fédérale sur l'agriculture, certaines réglementations (y compris des interdictions d'importation) peuvent être édictées pour des produits fabriqués selon des méthodes interdites en Suisse. La loi sur la protection des animaux autorise également le Conseil fédéral à interdire l'importation d'animaux ou de produits d'origine animale pour des raisons de protection des animaux. La Protection Suisse des Animaux PSA estime qu'une interdiction d'importation enverrait un signal fort. La pression sur les producteurs augmenterait pour enfin définir et appliquer des normes internationales en vue d'un traitement respectueux des grenouilles destinées à l'alimentation.

Lien vers la motion CN Schneider

www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20224185

Pour plus de précisions

Simon Hubacher

Protection Suisse des Animaux PSA

Responsable du service de presse

Mobile +41 76 531 52 80

media@tierschutz.com

Communiqués de presse PSA en ligne

www.protection-animaux.com/media/news.html

Matériel visuel

www.flickr.com/photos/sts-psa/

Protection Suisse des Animaux PSA

Dornacherstrasse 101, case postale,

4018 Bâle

Téléphone 061 365 99 99

www.protection-animaux.com

psa@protection-animaux.com

Medieninhalte

PSA

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019041/100895831 abgerufen werden.